



COMMUNIQUE DE PRESSE – 4 SEPTEMBRE 2019

La réduction des déchets : c'est l'affaire de tous !

Nous produisons toujours plus de déchets. Cela implique une pollution croissante de l'environnement mais aussi des coûts de collecte et de traitement des déchets en hausse. Pour inverser cette tendance, Loire Forez agglomération s'est engagée dans une démarche de réduction des déchets. Pour y parvenir, elle a établi un plan d'actions à l'échelle du territoire.

Une feuille de route pour atteindre un objectif : -80kg/hab/an

Loire Forez a élaboré un programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés (PLPDMA). Cet outil s'appuie sur un diagnostic de territoire qui a mis en lumière une hausse

En effet, si l'on ne fait rien, un habitant de Loire Forez produira 580 kg de déchets ménagers par an, en 2025. L'ambition de l'agglomération est de réduire les déchets pour atteindre 500kg par an par habitant.

En produisant moins de déchets, nous pouvons tous ensemble, contribuer à préserver l'environnement et faire des économies !

Le meilleur déchet est celui que nous ne produisons pas !

Pour accompagner les habitants dans leur démarche de réduction des déchets, Loire Forez propose des réunions d'information. L'objectif est d'apporter des renseignements et des bonnes pratiques aux habitants sur le tri, le compostage/paillage.

A l'issue de ces réunions, les participants peuvent se doter de composteurs à tarif préférentiel (financement de 50 % du prix par Loire Forez ; sur présentation d'un justificatif de domicile).

Tarif : composteur de 400 litres en bois = 25 €

Réunions d'informations de septembre à novembre 2019

Durée : 1h // Inscription conseillée : n° vert : 0 800 881 024 (appel gratuit depuis un poste fixe), dechets@loireforez.fr, www.dechets-loireforez.fr

- Mardi 10 septembre à 18h // MJC à **Saint-Just Saint-Rambert**
- Jeudi 12 septembre à 18h // salle des fêtes de Saint-Julien-la-Vêtre à **Vêtre-sur-Anzon**
- Mardi 17 septembre à 18h // salle des fêtes à **Marcoux**
- Samedi 21 septembre à 10h // salle Pierre Boulez au centre musical à **Montbrison**
- Mardi 24 septembre à 18h // salle des fêtes à **Saint-Cyprien**
- Jeudi 3 octobre à 18h // salle de l'ancienne cantine, à côté de la mairie à **Estivareilles**
- Mardi 8 octobre à 18h // salle Gérard Clavelloux à **Saint-Romain-le-Puy**
- Jeudi 24 octobre à 18h // salle des fêtes à **Margerie-Chantagret**
- Mardi 29 octobre à 18h // salle des fêtes à **Savigneux**
- Jeudi 7 novembre à 15h // à l'hôtel d'agglomération à **Montbrison**

Quelques gestes simples à appliquer chez soi !

Trier ses déchets c'est bien, les réduire c'est encore mieux !

- **Composter** ses déchets biodégradables : ce qui permet de réduire d'un tiers en moyenne le volume de la poubelle grise. Il existe une solution pour chaque situation : compostage individuel, partagé ou encore lombricompostage.
- **Mieux trier** permet d'éliminer 10 % du poids total de la poubelle grise.
- **Favoriser les produits réutilisables et sans emballages** pour éviter la production des déchets.
- **Déposer ses vêtements** et textiles dans des bornes.
- **Penser au réemploi des objets** : offrir une seconde vie aux chaussures, mobilier, appareils électroménagers, etc, grâce à l'économie circulaire.

Informations et renseignements

N° vert : 0 800 881 024 (appel gratuit depuis un poste fixe)
 dechets@loireforez.fr
 www.dechets-loireforez.fr